

### Marche à suivre

Annonce du projet	<p><b>Formulaire A1 - Demande de raccordement aux réseaux d'eau + Formulaire A2 - Demande de plan des canalisations</b></p> <p>Complété par le requérant, il permet d'initier la procédure de demande de raccordement aux réseaux d'eau de la commune (eau potable, irrigation, évacuation des eaux). Le formulaire A2 peut être annexée à la demande afin d'obtenir un plan des canalisations.</p>
Dépôt d'un dossier complet	<p><b>Formulaire EE-B - Demande d'autorisation d'exécution (évacuation des eaux)</b></p> <p>Ce formulaire, pré-complété par la commune, fait suite à la demande de raccordement et permet de donner au requérant les informations en possession de la commune (secteur de protection des sources, zone d'infiltration etc.). Il est ensuite complété par le requérant avec les données de son projet d'évacuation des eaux. Il doit être retourné à la commune accompagné d'un plan d'évacuation des eaux et d'une vérification de la possibilité d'infiltrer les eaux claires, le cas échéant. Ce formulaire est requis pour une demande d'autorisation de construire nécessitant une demande de raccordement.</p>
Avant le début des travaux	<p><b>Formulaire EE-C - Autorisation d'exécution (évacuation des eaux)</b></p> <p>La commune se prononce ensuite sur la conformité du projet d'évacuation. L'autorisation d'exécution est annexée à l'autorisation de construire ayant nécessité une demande de raccordement.</p>
Avant le bétonnage et remblayage	<p><b>Formulaire EE-D - Contrôle de l'installation (évacuation des eaux)</b></p> <p>Le requérant à l'obligation de faire contrôler son installation d'évacuation des eaux. Pour cela, il fait parvenir le formulaire EE-D à la commune, au minimum <b>48 heures</b> avant le bétonnage et remblayage de l'installation. L'objectif est de contrôler la conformité de l'exécution et de le protocoler via ce formulaire, signé en séance par le représentant communal, le directeur des travaux et l'entreprise. Si des correctifs sont à apporter, un second contrôle aura lieu. A la fin du formulaire EE-D se trouve une liste des documents à fournir à la commune une fois le chantier terminé.</p>
À la fin des travaux	<p><b>Formulaire EE-E - Validation finale de l'installation (évacuation des eaux)</b></p> <p>Ce formulaire permet de contrôler que tous les documents demandés ont été rendus par le requérant. Si tel n'est pas le cas, les compléments sont demandés. La validation finale de l'installation est requise pour le permis d'habiter d'un bâtiment ayant nécessité une demande de raccordement.</p>
Avant la mise en service	<p><b>Formulaire EP-B – Demande de compteur + Formulaire EP-C – Justificatif de nombre de UR-LU (eau potable)</b></p> <p>Toute nouvelle installation raccordée au réseau d'eau potable doit être équipée de compteur fourni par la commune. L'installateur sanitaire fera parvenir à l'administration communale le formulaire EP-B de demande de compteur. Le formulaire EP-C est annexée à la demande comme justificatif du nombre d'unités de raccordement (UR/LU).</p>

## Tableau de synthèse

Référence	Objet	Contenu	Objectif	Envoyé par	Envoyé à
<b>formulaire A1</b>	Demande de raccordement aux réseaux d'eau	-Coordonnées du requérant. -Adresse de facturation.	Annnonce du projet Localisation	requérant	commune
<b>formulaire A2</b>	Demande de plan des canalisations	-Lieu de l'extrait de plan demandé. -Motif de la demande. -Format du plan. -Adresse communale.	Demande de plan	requérant	commune
<b>formulaire EE-B</b>	Demande d'autorisation d'exécution (évacuation des eaux)	-Coordonnées du requérant. -Donnée générales: zone de protection des eaux, périmètre des égouts, zone d'infiltration, site pollués et normes à appliquer. - Descriptif du projet d'évacuation des eaux polluées et non polluées. -Annexes. -Coordonnée de l'entreprise mandatée.	Information au requérant quant aux zones de protection des eaux, égouts, infiltration, site pollués Information quant aux normes à appliquer Commune se prononce quant à la solution d'infiltration à privilégier. Le requérant informe la Commune et transmet le plan d'évacuation.	commune requérant	requérant commune
<b>formulaire EE-C</b>	Autorisation d'exécution (évacuation des eaux)	-Coordonnées du requérant. -Autorisation du projet. -Annexes.	Examen du projet, validation par Commune	commune	requérant
<b>formulaire EE-D</b>	Contrôle de l'installation (évacuation des eaux)	-Coordonnées du requérant. -Obligation de contrôle. -Points de contrôles. -Conformité. -Liste des documents à fournir à la commune une fois le chantier terminé.	Demande de contrôle de la part du requérant  Contrôle par la Commune, qui se prononce quant à la conformité des travaux	commune	requérant
<b>formulaire EE-E</b>	Validation finale de l'installation (évacuation des eaux)	-Coordonnées du requérant. -Documents prescrits remis à la commune. -Décision	Compte-rendu des documents demandés Clôture du dossier si OK, base pour permis d'habiter	commune	requérant
<b>formulaire EP-B</b>	Demande de compteur (eau potable)	-Caractéristiques de l'installation -Référence de l'installateur et du propriétaire	Demande de fourniture d'un compteur d'eau potable.	requérant	commune
<b>formulaire EP-C</b>	Justificatif du nombre de UR/LU (eau potable)	- Inventaire des équipements raccordés -Déclaration du nombre d'unités de raccordement	Annnonce du nombre de UR/LU (obligatoire pour la demande de compteur)	requérant	commune